

Esprit FORMATION



NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE

Le contenu détaillé de la formation sera transmis par mail

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation les stagiaires seront capable de :

1-Négocier pour le compte du titulaire de la carte professionnelle

- Agir dans le cadre de la négociation immobilière
- Utiliser les outils professionnels adaptés de commercialisation d'un bien.

2-S'entremettre pour le compte du titulaire de la carte professionnelle

- intervenir pour mettre des vendeurs et acquéreurs en relation
- Parvenir à un accord entre les parties.

3-S'engager pour le compte du titulaire de la carte professionnelle

- Appliquer sous une forme opérationnelle le droit issu du code civil aux situations professionnelles de négociation immobilière et le droit spécial immobilier ;
- Utiliser les documents et contrats professionnels.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques :

Formation collective en présentiel (70 heures).

Formation tutorée à distance (40 heures), via une plateforme de travail collaboratif (SLACK) permettant notamment le suivi du montage individuel du dossier de création de chaque stagiaire.

Des **évaluations intermédiaires** sont réalisées en cours de formation, ainsi qu'une **évaluation finale à chaud** (étude de cas sur la base de situations professionnelles) **et à froid** (6 mois après la formation) permettant d'apprécier la mise en œuvre effective du projet.

Moyens techniques:

Fourniture des supports techniques et juridiques nécessaires (avec bibliothèque d'ouvrages spécialisés), Mise à disposition du matériel informatique indispensable (PC, Imprimantes, accès Internet).

Moyens humains : La formatrice en charge de l'action est Magali QUENAON, Titulaire d'un Master 2 en Droit de l'immobilier et de 30 années d'expériences professionnelles dans l'immobilier .



PUBLIC VISÉ

Nouveau collaborateur d'une agence immobilière

Personne en reconversion vers l'immobilier

PRÉ-REQUIS

Aucun

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET INSCRIPTION

Entretien préalable

TARIF

2500 euros nets de taxes

DURÉE

110 heures dont 70 heures en formation présentielle et 40 heures en formation tutorée à distance

HORAIRES -DATES ET LIEU DE LA FORMATION

9h00 à 12h00 puis de 14h00 à

18h00 / Dans nos locaux :

195, rue Jean Jaurès à Brest

Dates selon calendrier en ligne sur notre site .

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation